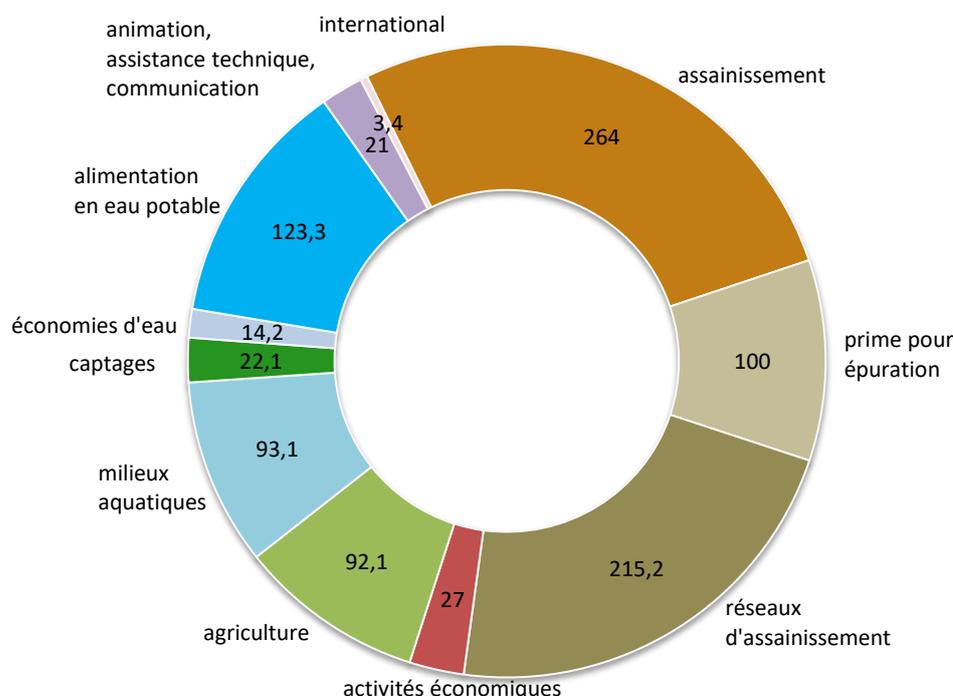


2018 CONFIRME L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DU BASSIN SEINE-NORMANDIE POUR LA QUALITE DE L'EAU : 975 M€ d'aides leur ont été attribuées par l'agence.

Mercredi 12 décembre 2018. En 2018, la commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie a mobilisé ses moyens techniques et financiers pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, en accordant plus de **975 M€ d'aides à 6314 projets portés par les collectivités, les entreprises, les agriculteurs et les associations du bassin.** Les travaux associés à ces aides auront des effets d'entraînement importants pour l'activité économique.

La dernière commission des aides financières de 2018 clôture l'année et le 10^{ème} programme d'intervention du bassin Seine-Normandie avec 261 M€ attribués à 2202 nouveaux projets (dont 211 M€ seront engagés financièrement en 2019).

Répartition (en M€) des aides financières attribuées par la commission des aides en 2018, par domaines d'actions.



Faits marquants :

- **72%** des aides sont attribuées à des opérations d'amélioration de **l'assainissement et de la qualité de l'eau potable** et bénéficient directement aux ménages.
- **92 M €** viennent soutenir les changements durables de pratiques et notamment **l'agriculture biologique** pour éviter les pollutions agricoles.
- La restauration et la gestion des milieux aquatiques bénéficient de **93 M €** pour améliorer la morphologie et la continuité écologique des cours d'eau au bénéfice des usagers de l'eau et de la biodiversité.

Les résultats attendus des dossiers soutenus en 2018

836 km de rivières restaurées & renaturées – 249 ouvrages effacés ou équipés pour rétablir la continuité écologique des cours d'eau – 820 ha de zones humides bénéficient d'aides pour leur restauration et l'acquisition – 516 km de réseaux d'assainissement sont créés ou modernisés. Epuration des eaux usées de 1 211 189 habitants.

Retour sur quelques opérations significatives ou novatrices de l'année 2018

L'agence de l'eau Seine-Normandie aide les projets pour l'eau et les milieux aquatiques émanant des collectivités territoriales, agriculteurs, acteurs économiques ou associations à la fois pour l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la qualité des eaux et la restauration de la biodiversité. Un maître mot pour l'action : privilégier les «solutions fondées sur la nature», comme l'hydraulique douce, les infrastructures écologiques, la végétalisation, les projets multifonctionnels à chaque fois que c'est possible en encourageant l'innovation et le caractère exemplaire. Retour sur quelques opérations de l'année :

◆ **Une forêt pour dépolluer, restaurer la biodiversité et rafraîchir le milieu urbain en Ile de France**

L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient à hauteur de **224 500 €**, la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation d'un site pollué par les épandages anciens d'eaux usées de l'agglomération parisienne tout au long du 20^è siècle et la création d'un massif forestier de 1000 ha dans la plaine de Pierrelaye (78) entre les forêts domaniales de Saint Germain et de Montmorency. C'est une première étape d'un vaste projet prévu, pour 8 ans. L'objectif est double : éviter la migration de substances polluantes résultant des épandages, et apporter des bénéfices environnementaux, en particulier pour la restauration de la biodiversité et la régulation des températures.

◆ **En Meuse, l'épuration de l'eau grâce à l'ortie, au cœur d'une économie circulaire**

52 000 € ont été attribués à la Communauté de communes des portes de la Meuse (55) pour une étude inédite du traitement de ses eaux usées urbaines. L'objectif est d'évaluer les capacités épuratrices et d'assimilation de l'ortie vis-à-vis des macropolluants (tels que l'azote et le phosphore) et des micropolluants, puis de valoriser l'ortie dans ses multiples applications, agriculture en particulier. Un bel exemple local de mise en œuvre de l'économie circulaire.

◆ **Solidarité entre usagers collectivités et industriels en Seine Maritime : une approche territoriale de la gestion de l'eau**

L'agence de l'eau Seine-Normandie aide la Communauté d'agglomération de Caux agglo (76) à hauteur de **2,6 M€** pour détourner et conduire en Seine, après un parcours de 2km de fossé végétalisé, les eaux usées domestiques et les rejets industriels qui jusque-là étaient rejetés dans la rivière du Commerce en Seine Maritime qui communique avec la nappe d'eau souterraine sous-jacente. Les travaux permettront à la rivière de retrouver un bon état écologique, et sécuriseront la qualité des eaux souterraines, utilisées pour l'alimentation en eau potable de plus de 21 000 personnes.

◆ **Un programme à long terme de reconstitution de haies et de talus enherbés pour prévenir érosion et ruissellement, et adapter le bocage normand-breton aux évolutions du climat**

L'agence finance la 9^e tranche du Plan Pluriannuel de Restauration du Bocage conduite par Fougères agglo (35) qui porte ainsi la replantation de haies à 85 km, avec plus de 430 000 € d'aides depuis le début du programme. Le bocage permet d'épurer l'eau et de limiter l'érosion des sols. Il présente également un intérêt pour la protection des cultures et du bétail, la préservation de la biodiversité, la production de bois et la restauration des paysages. Les travaux vont permettre à la rivière Airon, affluent de la Sélune, de retrouver une bonne qualité écologique et de protéger la prise d'eau potable en aval.

La commission des aides du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme voté par le comité de bassin pour 6 ans (2013-2018). Elle est composée de 17 administrateurs : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 représentants de l'Etat et 1 représentant du personnel de l'agence. Elle est présidée par Alain Vicaud.

CONTACT PRESSE



Marie-Anne Petit -Andriana
01 41 20 17 30/ 06 61 58 91 74
petit.marie-anne@aesn.fr
Suivez nous sur twitter [@seine_normandie](https://twitter.com/seine_normandie)